

J'inscris mon / mes enfants

• NOUVEAU! cette aide s'adresse en 2024 aux enfants agés de 3 à 17 ans (18 ans moins 1 jour).

Structures éligibles

- · Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH municipaux ou associatifs)
- · Les Associations ou Entreprises à dominante sportive ou culturelle
- · Les Fédérations Françaises Sports pour Tous (FFST), du Sport Adapté (FFSA), Handisport (FFH)

déclaré(e)s dans le respect du cadre législatif et réglementaire :

- o quel que soit le département de leur lieu d'implantation géographique
- o pour des inscriptions sur la journée ou sur la demi-journée du mercredi ou du samedi et en soirée

Le paiement de l'inscription en direction de l'organisateur de loisirs et l'envoi de la facture à la Caf

- Je règle la totalité ou une partie des frais d'inscription auprès de l'organisateur de loisirs
- Celui-ci remplit le support de facture AIDE AUX TEMPS LIBRES 2024 joint à mon courrier
- Je l'envoie à la Caf de Vaucluse dûment complété

par mail

transmettreundocument.caf84@info-caf.fr

par courrier

Caf de Vaucluse 218, Boulevard Pierre Boulle 84049 Avignon cedex 9

Je peux la/les déposer dans la boîte aux lettres de la Caf

Le remboursement de l'inscription par la Caf de Vaucluse

- · Dès réception de ma facture, la Caf l'enregistre et m'envoie un courrier réponse
- A NOTER : la Caf de Vaucluse se réserve le droit par l'intermédiaire des différents services qui valident ou pas la/les factures AIDE AUX TEMPS LIBRES 2024 transmises :
- de réclamer auprès des familles la / les facture(s) éditée(s) par l'organisme de loisirs
- de vérifier auprès de l'organisme l'inscription de l'/des enfant(s), le coût de l'activité, le montant payé par les familles auprès de celui-ci.
- Le virement de mon aide est effectué quelques jours plus tard, directement sur mon compte bancaire, par le service comptabilité.

Attention! Date limite de réception de la facture AIDE AUX TEMPS LIBRES 2024 par la Caf de Vaucluse: 25/01/2025

Après cette date, elle ne sera plus remboursée.

Suis-je éligible à l'aide aux temps libres 2024 ?

Montant de l'aide par enfant en fonction de mon quotient familial

Quotient familial compris entre	Aide Caf par enfant
0 € et 200 €	150 €
201 € et 300 €	110 €
301 € et 400 €	80 €
401 € et 850 €	50 €

Quotient familial de référence Janvier 2024 : il ne doit pas être supérieur à 850 €

